



GUIDE PRATIQUE DE L'ÉTUDIANT À BESOINS PARTICULIERS.

**"Une université pour tous,
une université performante
et une université ouverte"**



LA CELLULE DE LA MISSION	Page 2
DÉFINITION DU HANDICAP	Page 3
PARCOURS DE L'ÉTUDIANT	Page 4
LES AMÉNAGEMENTS D'ÉTUDES ET D'EXAMENS	Page 5
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	Page 6
ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE	Page 7
LA VIE SUR LE CAMPUS	Page 8
L'ACCÈS AU CAMPUS	Page 9
LA PLAN DU CAMPUS	Page 10
CONTACTS UTILES	Page 11

Guide pratique de l'étudiant à besoins particulier

SOMMAIRE



ÉVODIE CASTEL

Directrice de la MOUV'E



KARINE LEOCADIE

Enseignante en langues et cultures polynésiennes



VIRGINIA GODEFROY

Responsable administrative du Service des Relations internationales



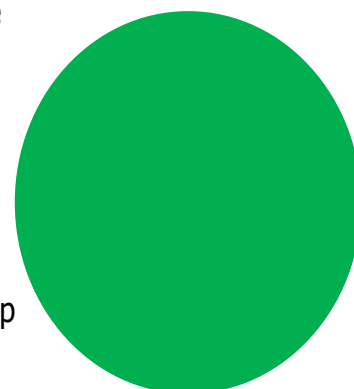
FAATUARAI ROOPINIA

Chargé de mission Handicap et accessibilité à la fédération Te niu o te huma et premier vacataire de la Mission Handicap



CHLOÉ BRAHMI

Maître de conférences et responsable Pédagogique de L2 Sciences de la Vie



LENOIR Narui

Vacataire de la Mission Handicap



DÉFINITION DU HANDICAP

Que dit la loi ?

La définition du handicap selon la loi du 11 février 2005 :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »



“
LE SAVIEZ-VOUS ?
80% des handicaps
sont invisibles.
”



LE PARCOURS

De l'étudiant à besoins particuliers

Avant l'inscription

Afin de préparer la rentrée universitaire, il est possible pour toi de demander à rencontrer la mission handicap. Ce sera l'occasion d'effectuer une visite du campus et de connaître les différents dispositifs que l'UPF met en place pour favoriser ton inclusion et ta réussite.

Une fiche de 1er contact sera établie afin de préparer ton éventuel inscription à l'UPF. Cela inclut un RDV avec le médecin de prévention auprès de la mouv'e.

Durant l'inscription

La Mission Handicap t'accompagnera dans les différentes démarches administratives relatives à ta inscription. Elle s'assurera que ta rentrée à l'université se passe de la meilleure des façons.

Pendant le cursus universitaire

Notre engagement pour ta réussite universitaire passe notamment par un suivi durant l'ensemble du cursus universitaire. Enfin cela passe également par l'insertion professionnelle.



Les avantages de se déclarer

Il va sans dire que ton handicap peut affecter ta capacité à travailler. Cela dit en t'y prenant à l'avance, la Mission Handicap sera plus à même de t'assurer de meilleures conditions de travail et d'établir un plan d'accompagnement efficace.



NOS ENGAGEMENTS

Assurer la confidentialité

Favoriser l'inclusion

Garantir les meilleures conditions de travail

Pour te donner toutes les chances de réussir tes études

AMÉNAGEMENTS

POUR LES ÉTUDES

✓ Aménagements de l'emploi du temps

En concertation avec ton responsable pédagogique et sur justificatif médical, l'université peut adapter ton planning hebdomadaire en tenant compte de tes besoins.

✓ Soutien pédagogique

Des dispositifs de tutorat, tenus par des étudiants sont mis en place pour certaines filières. N'hésites pas à y participer !

✓ Prise de notes

En cas de besoins, l'université rémunère en qualité de preneur de notes, un étudiant de la même promotion que toi.

✓ Aides techniques

Divers équipements techniques peuvent être prêtés ou mis en place en fonction des besoins (dictaphone, lecteur audio, loupe éclairante, lampe).

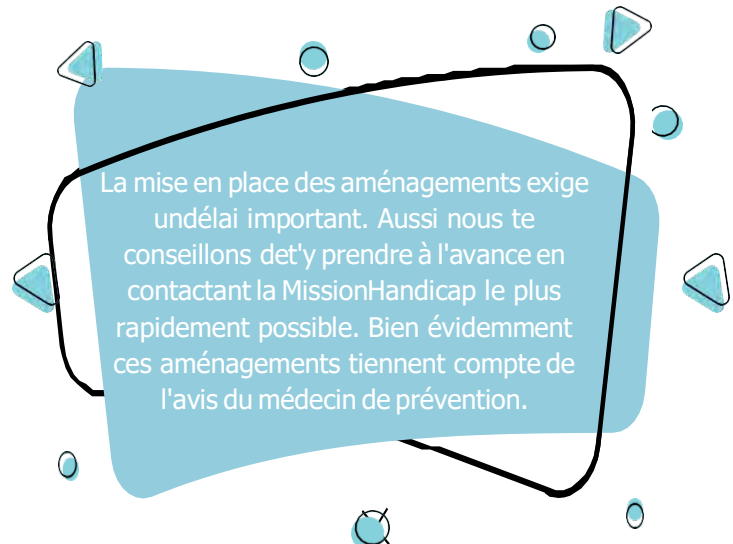
POUR LES EXAMENS

✓ Le temps majoré

Sur demande et appréciation du médecin de prévention, tu peux bénéficier d'un temps supplémentaire pour toutes les évaluations.

✓ L'adaptation des épreuves

Tu peux également bénéficier d'aménagements des épreuves et obtenir des aide techniques et humaines.



La mise en place des aménagements exige un délai important. Aussi nous te conseillons de t'y prendre à l'avance en contactant la Mission Handicap le plus rapidement possible. Bien évidemment ces aménagements tiennent compte de l'avis du médecin de prévention.

Le monde à ta portée...

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ET LE HANDICAP

✓ Le programme ERASMUS est-il accessible aux étudiants en situation de handicap ?

✓ Absolument ! Des aides supplémentaires pour les étudiants en situation de handicap sont versées en plus de la bourse « Classique » et de la contribution aux frais de voyage.

Le programme prévoit une prise en charge complète des frais supplémentaires liés au handicap. Les coûts éligibles à un complément de financement peuvent être divers : hébergement spécifique, assistance d'un accompagnateur pendant le voyage, suivi médical, soutien matériel, aide à domicile ou encore auxiliaire de vie.

Il s'agit de faire en sorte que tout étudiant profite pleinement de son expérience de mobilité européenne.

N'hésite pas à consulter le site [Inclusive Mobility](#), outil en ligne de cartographie sur l'accessibilité des établissements d'enseignement supérieur mis au point par l'Erasmus Student Network (ESN).



✓ Comment candidater ?

Prends RDV auprès du service des Relations internationales. Ils t'accompagneront dans ton projet de A à Z.

Des questions supplémentaires ?

Envoie un mail au service des Relations internationales à l'adresse suivante :

relations-internationales@upf.pf

Le handicap et la vie active

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Il est important d'envisager ton avenir professionnel bien avant la fin de tes études. Cela facilitera grandement la transition entre la vie d'étudiant et la vie active. Ainsi la Mission Handicap dans son rôle d'accompagnement souhaite dès le 1er contact, élaborer avec toi et par le biais du COSIP, les bases de ton projet de formation et d'insertion professionnel.

A ce stade, tu dois te poser plusieurs questions. Notamment celles des chances que tu as de trouver un stage ou d'accéder à un emploi. Un climat d'incertitude s'installe. Et les possibilités d'un avenir professionnel accompli s'envolent. Sois rassuré, chacun, qu'il soit handicapé ou pas, a sa place dans la société. Ainsi il est important que nous construisions ensemble ton identité professionnelle afin de t'offrir des perspectives et certainement de renforcer ton estime de soi. Ce projet nous permettra de te soutenir au mieux dans les différentes étapes de ton parcours menant vers l'autonomie d'une part, et ton premier emploi d'autre part.

- Quelles sont tes chances de trouver un stage ou un emploi ?**
Les employeurs recherchent avant tout des compétences. Ainsi n'hésites pas à postuler aux offres.
- Pourquoi est-il nécessaire d'effectuer des stages ?**
Le stage est un outil te permettant de te confronter à la réalité du monde du travail d'une part, et de connaître les possibilités d'emploi d'autre part.
- En quoi cela t'aiderait de faire reconnaître ton handicap auprès de ton employeur ?**
Libre à toi, de mentionner ou non ton handicap lorsque tu postuleras. Cependant, le faire, te permettra d'obtenir de nombreuses aides. Par exemple, ta déclaration à la COTOREP te permet de bénéficier du statut de travailleur handicapé et de bénéficier de ces aides.
- Qui peut t'aider à trouver un stage ou un emploi ?**
L'Université de la Polynésie française possède un service dédié à l'orientation et à l'insertion professionnelle : le COSIP (Centre d'Orientation, des Stages et d'Insertion Professionnelle) dont les agents seront prêts à t'aider dans tes démarches.



Heures d'ouverture au public du COSIP :

- du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h à 16h
- le vendredi de 7h30 à 11h30

Bâtiment A niveau 3 (entre l'amphi A1 et A3)

Accueil : (+689) 40803954, cosip@upf.pf



✓ LA CITÉ UNIVERSITAIRE

Située sur le campus de l'université, cette cité comporte au total 72 chambres individuelles dont 4 réservées aux étudiants à mobilité réduite.

✓ RESTO U & CAFÉTÉRIA

L'université dispose d'un restaurant universitaire et d'une cafétéria accessibles aux personnes en situation de handicap. Le choix des aliments est très varié et surtout équilibré.



✓ LA BU

Accessible aux personnes en situation de handicap, la bibliothèque universitaire offre de nombreuses ressources favorisant ainsi la réussite de chacun.

✓ LA VIE ASSOCIATIVE

Plusieurs associations ponctuent la vie étudiante au travers de divers évènements. N'hésites pas à t'engager auprès d'elles si tu souhaites t'investir dans l'amélioration de la vie du campus. De plus, cet engagement peut faire l'objet d'une bonification sur ta moyenne du semestre au travers du dispositif "Engagement étudiant".

La vie sur
CAMPUS ↑



Des bâtiments accessibles

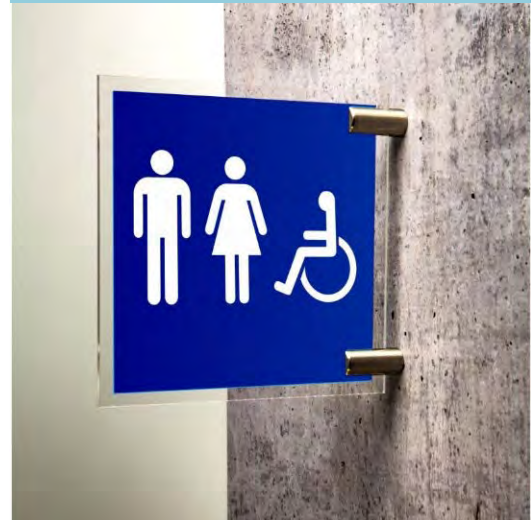


Des ascenseurs, des bandes de circulations podotactiles et des plaques écriteau en braille et contrastées assurent un accès facilité aux personnes en situation de handicap.

L'université compte près de 13 places de stationnement aménagées pour les véhicules des personnes en situation de handicap. Ils se situent au plus proche des entrées principales des bâtiments.



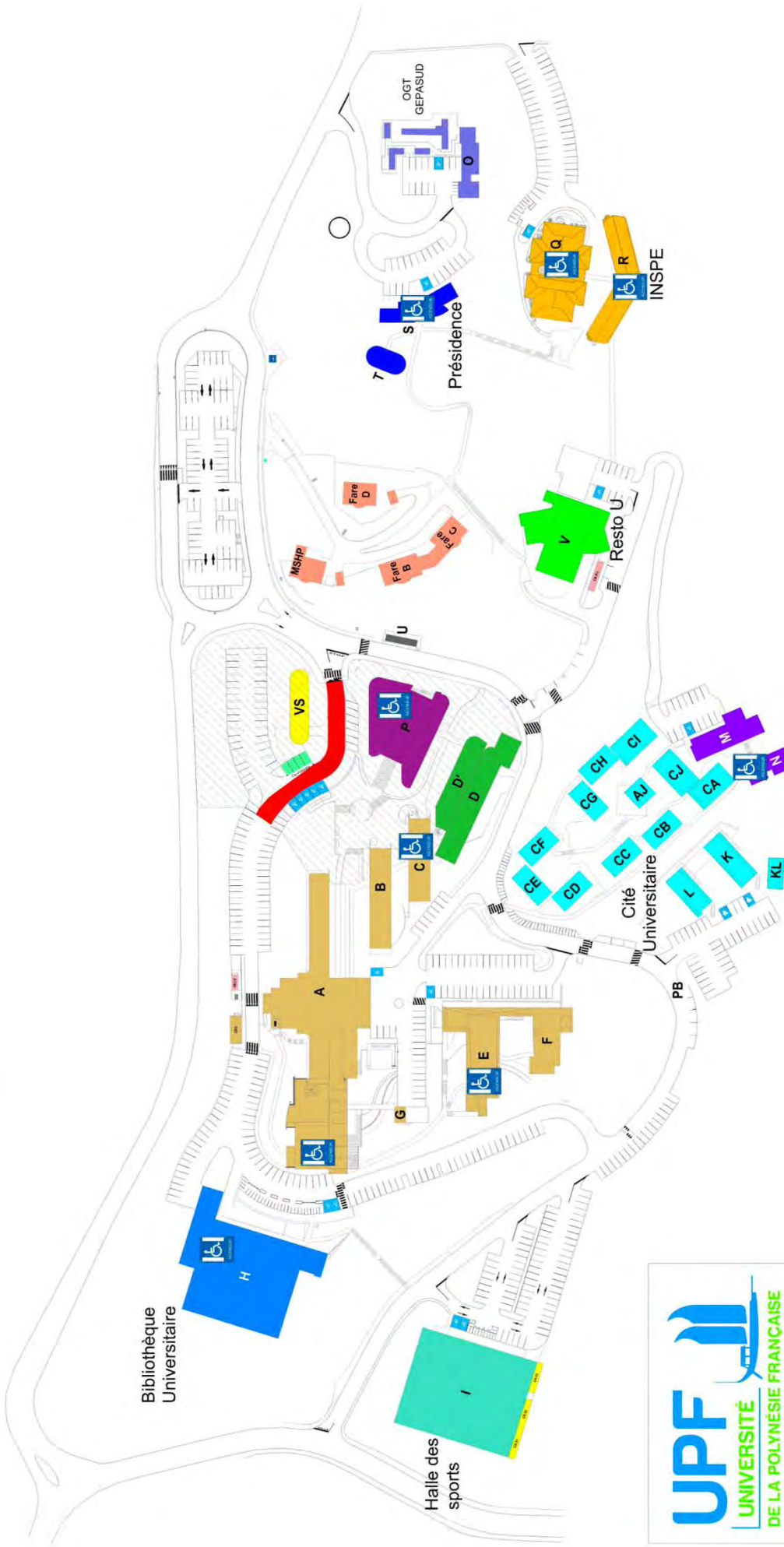
Des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), d'espaces communs et des salles accessibles dans leur intégralité au public PMR.



L'accès au

CAMPUS ↑

Légende	
UPF_Salles de cours	Restaurant universitaire
Cité universitaire	Résidence internationale + DLP
Bibliothèque universitaire	Logements + Fare MSHP et D
Halle des sports	Laboratoires
INSPE_Salles de cours	Parking couvert deux-roues
Présidence	Zone de chantiers en cours dont l'accès est interdit au public.
OGT	Livraison prévue courant 2022.
Pôle recherche	Zone de circulation autorisée pour le passage des véhicules uniquement.



Résidence Internationale &
Direction de la Logistique et du Patrimoine



MASSE GENERAL UPF

Index	G H I J K L M N O P Q R S T
Ref. plan	UPFDLP/Plan masse général
Dessiné par	Jean-Michel RIMLINGER
S	01/07/2021
T	24/08/2021

About projet pôle Recherche + bâtiment D7 suivant plans archi (hors réseaux) + Containeur RECIJF + Mise à jour plans avec localisation DAE et points rassemblements
 Apud DAE Int. C + délimitation zone chantier PR + Modif ESPE en INSPE

Des interlocuteurs à ton écoute

CONTACTS UTILES



Maisons des œuvres universitaires

Logement / Bourses / Transports

Heures d'ouverture au public : le lundi et mercredi de 9h à 15h30 - le mardi, jeudi, vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 15h
Bâtiment A niveau 3 (entre l'amphi A1 et A3 / en face le COSIP)

Accueil : (+689) 40 80 39 52, la-mouve@upf.pf



Scolarité

Heures d'ouverture au public de l'accueil de la scolarité : du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 13h à 15h - le vendredi de 8h à 11h30

Attention, pour les étudiants de l'UPF, les horaires d'accueil par les gestionnaires de formation sont du lundi au vendredi de 8h à 11h30 uniquement.

Bâtiment A niveau R+4
Accueil : (+689) 40803823,
scolarite@upf.pf



Service sociaux et médicaux du campus

• Médecin

la-mouve@upf.pf
40803957
Sur convocation ou RDV
Mercredi de 13h à 16h
Infirmierie

• Infirmierie

medical@upf.pf
Sur RDV
Mardi et Jeudi de 8h00 à 12h00
Infirmierie

• Assistante sociale

assistante-sociale@upf.pf
Sur RDV
Jeudi matin de 7h30 à 12h00
Dans les locaux de la MOUV'E

• Psychologue

psychologue@upf.pf
Sur RDV
1er jeudi du mois de 14h30 à 17h30
Dans les locaux de la MOUV'E

MES NOTES

A series of horizontal dashed lines for writing notes.

MES NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, contained within a blue rounded rectangular border.



Hall du bâtiment A, Bureau de la MOUV'E

Permanences :

Lundi de 8h à 12h et 13h à 15h

Mercredi de 8h à 12h et 13h à 15h

Vendredi de 08h à 12h

Mail : handicap@upf.pf

Téléphone : 40 803 935